

CHSCT extraordinaire du 24 février 2010

Prolongations...

Ce CHSCT extraordinaire était bien présidé par M.Marcon avec un ordre du jour important. Malgré une fin de réunion à 18h l'ordre du jour n'a pas pu être épuisé, plusieurs sujets divers sont reportés (point sécurité robot VBCI, odeurs dans le VBCI, information sur la collecte et la gestion des déchets). M.Marcon a proposé de mettre ces points à l'ordre du jour du CHSCT ordinaire du 30 mars. Le secrétaire Philippe Petit lui a fait remarqué que ce CHSCT est déjà bien chargé et que l'on risquait de se trouver dans la même situation et ne pas avoir le temps de traiter certains sujets.

ORDRE DU JOUR

- 1- Information et consultation sur des tirs VBCI à Langonand
- 2- Information et consultation sur l'implantation de la ligne visite profonde en travée 11 et 12
- 3- Information sur l'implantation de la ligne EBG
- 4- Information sur le projet d'astreinte MLS et information sur l'aménagement de la zone de présentation client (K, L, M22,23)
- 5- Points divers :
 - *Information sur la collecte et la gestion des déchets*
 - *Point sur les odeurs dans le VBCI*
 - *Point sécurité robot au VBCI*
 - *SDI : point sur les locaux sociaux*

1-Tirs VBCI à Langonand :

Pour les différents tirs concernant des salariés du centre de Roanne, le CHSCT est consulté. La réunion en groupe de travail précédent le CHSCT a permis de répondre à un bon nombre des questions des délégués au CHSCT. Les représentants CFDT ont fait part néanmoins de nouvelles interrogations et remarques au responsable pyrotechnique du centre. Ils ont insisté également sur la capacité des ponts à supporter la charge des matériels allant sur le pas de tir (le premier est limité à 20T) suivant le panneau de limitation, quant au second sa capacité est inconnue. Les élus CFDT ont donné un avis favorable à l'analyse de sécurité sous condition d'expertise des ponts par un organisme agréé.

2- Implantation de la ligne visite profonde :

Cette deuxième information a permis de préciser, l'implantation des postes et les différents aménagements. L'implantation se déroulera en deux temps. Une première phase en coactivité avec la fin de la production châssis 10RC et une

deuxième phase dans sa version cible novembre 2010 avec une possibilité d'évolution de la ligne pour la réalisation de 18 matériels. La cabine point fixe située en travée 3 sera réutilisée ainsi que le banc GMP, deux opérateurs vont être formés à son utilisation. L'activité sera implantée en travée 11-12 au nord du Leclerc. Un bon nombre de moyens Leclerc cocoonés seront réutilisés après vérification. **Le point nouveau est l'étude d'un chariot automoteur capable de soulever 50T** (exceptionnellement 56T) et de se déplacer en intérieur et en extérieur. Le délai de construction est de 7 mois. L'autre avantage de ce chariot est qu'il serait utilisable pour l'EBG et adaptable pour le VBCI et l'ARAVIS.

Le CHSCT a donné un avis favorable à l'unanimité.

3- Implantation de la ligne EBG :

C'est sans aucun doute le plus gros chantier en terme d'implantation d'activité sur le centre de Roanne pour l'année 2010. Les travaux débiteront en mars ce qui impliquera

